



## Au jardin des liturgies romaines

par François Pohier  
Vice-président d'Una Voce.

### 30/ Deus qui humanae substantiae

On ne mesure jamais assez, aujourd'hui, la profondeur des crises périlleuses qui ont secoué l'Église au cours des cinq premiers siècles de notre ère et les blessures non refermées qui affligent encore les populations sur le plan religieux. La foi chrétienne était alors remise en cause sur des données capitales qui concernaient la divinité du Christ et notre dernier article a mis en évidence les répercussions immédiates que l'hétérodoxie multiforme pouvait avoir sur le plan liturgique de la messe et, plus précisément puisque tel est l'objet de notre réflexion, sur la commixtion du vin et de l'eau avant l'offrande, instant essentiel duquel découle toute la suite des rites et des prières de l'action sacrée.

Mais, après cette longue période troublée, alors que l'Église sûre d'elle-même maintient le mélange du vin et de l'eau dans le « calice du Salut », il est inévitable que la chrétienté pose d'autres interrogations : la quantité d'eau qui doit être mêlée au vin, le fondement même de la commixtion réalisée, la marque sacrale qui haussera cette eau à la hauteur du vin, préfigure du sang du Christ.

#### L'évolution vers un dosage de l'eau dans la commixtion.

« Le vin doit être en quantité supérieure à l'eau afin que la majesté du sang de Jésus-Christ y soit plus abondante que la fragilité du peuple ». Ainsi s'exprime en 895, le concile de Tribur qui ajoute même, en son canon 19, les proportions à respecter : deux tiers de vin pour un tiers d'eau. Doit-on en déduire qu'auparavant, les dosages pour commixtion étaient laissés à la discrétion du clergé ? Personnellement, je ne le crois pas ; trop de difficultés étaient nées des dérives que les diverses hérésies avaient imposées à cette institution au point de remettre en cause son existence. Sans aucun doute s'agit-il d'un rappel à l'ordre, à la fois mesure de sauvegarde prise pour l'Occident chrétien et concrétisation d'une étape évolutive qui, sur le plan de l'expression liturgique, consacre déjà quelque distance avec les usages de l'Orient chrétien. Dans cette dernière partie du monde, en effet, la quantité d'eau mise dans le calice a longtemps égalé celle du vin, ce qui, précise Jungmann « correspond aux coutumes du monde où naquit l'Église » (1). Cette distance entre Occident et Orient chrétiens deviendra « fossé » au temps de la religion romaine. Il est vrai que le vase sacré du « scyphus » qui apparaît encore dans l'*Ordo romanus I* et dont les dimensions étaient importantes en raison d'une communion généralisée sous les deux espèces, a fait place à un calice de petite dimension. Mais la pensée romano-franque, tout en respectant dans la commixtion le critère de l'union du Christ et de l'Église énoncé jadis par saint Cyprien, est habitée par un autre esprit plus proche de la représentation du drame du Calvaire : il lui faut donc ac-

(Suite page 42)

## Au jardin des liturgies romaines (suite)

centrer l'idée de la « fragilité » du peuple fidèle et majorer celle de la « majesté » du Rédempteur. Dès lors le dosage de l'eau va se réduire progressivement de la « *modica quantitate* » au minimum symbolique. L'*Ordo romanus XV* prescrit en effet : « *post aquae benedictionem, ponit cum cochleari tres guttas aquae* ». La liturgie des Chartreux est restée fidèle à l'usage de la petite cuiller qui facilite ce dosage minimum.

#### Les deux théologies médiévales de la commixtion.

La ritualité romano-franque qui applique un dosage d'eau aussi restrictif dans la commixtion ne pouvait s'appuyer que sur le support scripturaire mettant en relief la mort du Sauveur. La liturgie byzantine lui a fourni ce support par l'intermédiaire des coutumes galliannes le coup de lance du soldat romain percant le côté du divin Supplicié, « *Ex latere Christi sanguis et aqua exisse perhibetur et ideo pariter commiscemus, ut misericors Deus utrumque ad mediam animarum nostrarum sanctificare dignetur* ». Les Chartreux sont restés fidèles à cette formulation que l'on trouve, plus ample encore, dans la liturgie lyonnaise.

L'autre courant théologique, représenté par l'oraison *Deus qui humanae*, apparaît dès lors que l'immixtion de l'eau dans le vin est pratiquée à l'autel même. Cette prière que l'on retrouve à la fête de Noël dans le supplément de l'*Hadrianum grégorien*

figure déjà sous une forme archaïque dans le Sacramentaire gélasien. Elle a été adaptée pour son insertion à l'offertoire par l'ajout *per hujus aquae et vini mysterium*. En raison de cette addition, la présence de cette oraison à l'offertoire autorise désormais à dépasser la pensée jusque-là émise par saint Cyprien ; l'unité du Christ et de l'Église préfigurée par la commixtion du vin et de l'eau dans la perspective du Sacrifice rédempteur. Ce qui est mis en avant, c'est, ainsi que l'écrit Jungmann (2), la participation de l'homme à la divinité « par l'Incarnation du Fils de Dieu » : « *da nobis, per hujus aquae et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostrae fieri dignatus est particeps, Jesus Christus...* »

Quel geste rituel va concrétiser cette union sacrée ? La bénédiction. M. l'abbé Joly explique : « *Le signe de croix que fait le célébrant sur l'eau avant de la verser tombe sur nous-mêmes qui sommes symbolisés par l'eau. Le vin représente Jésus-Christ qui n'a besoin d'aucune bénédiction et qui, par son union avec son peuple ne reçoit aucun bien : on ne le bénit donc pas* » (3). Il appartiendra au concile de Trente d'unir ce qui pouvait constituer deux théologies divergentes : « *Le saint concile avertit que l'Église impose aux prêtres de mêler de l'eau au vin à offrir dans le calice, tant parce que le Christ Notre Seigneur, à ce qu'on croit, a fait ainsi, que parce que l'eau jaillit de son côté conjointement avec le sang : c'est ce mystère qui est commémoré par ce mélange ; et comme les eaux dans l'Apocalypse de saint Jean (17. 15) le signifient, ainsi l'union du peuple fidèle lui-même avec le Christ est ici représentée* » (session XXII, canon 7).

F.P. ●

(1) Jungmann : *Missarum sollemnia II*, Aubier, 1957, p. 314. (2) Jungmann : *Op. cit. II*, p. 339. (3) D. Joly : *La messe expliquée aux fidèles*, Clovis, 1998, p. 294.